

## Droits d'inscription : 500 €

Les droits d'inscription comprennent:

- L'inscription aux journées,
- Les déjeuners et pauses,
- Les actes de l'EPU.

### Conditions d'annulation

- Les inscriptions annulées après le 15 novembre 2011 ne seront pas remboursées,
- Les demandes d'annulation doivent être adressées uniquement par fax à MCO Congrès (n° télécopie : 04 95 09 38 01).

### REGLEMENT PAR CHEQUE

- Inscription au congrès (500 €) : chèque à l'ordre de MCO Congrès,
- Formation ouverte aux seuls adhérents de la SFPM. Inscriptions à la SFPM auprès du trésorier de la SFPM (tresorier@sfpm.fr).

### RÈGLEMENT PAR CARTE BANCAIRE

(VISA, Mastercard, American Express)

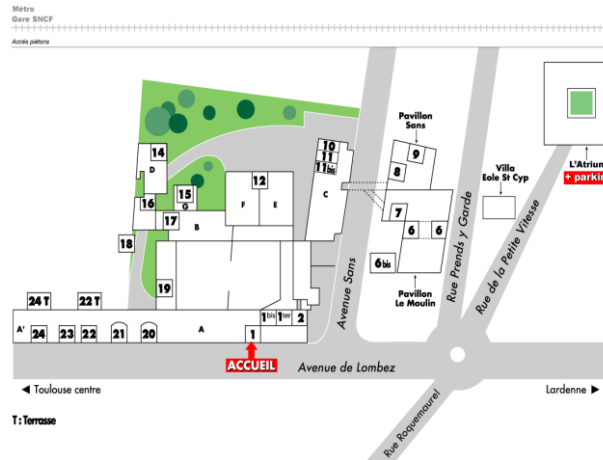
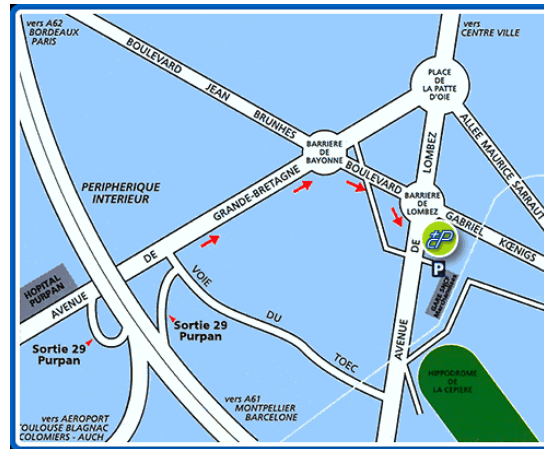
- Nom du Porteur : .....
- N° : .....
- Date d'expiration : ...../20...
- 3 derniers chiffres du cryptogramme inscrit au dos de votre carte (VISA, Mastercard) : .....
- Signature :

Les réservations hôtelières sont à effectuer directement auprès des hôtels.

## SITUATION

L'ATRIUM – Clinique Pasteur  
1 rue de la petite vitesse  
31300 TOULOUSE

- Accès par autoroute A62, Sortie Saint-Cyprien
- Aéroport Toulouse Blagnac, Navette devant la gare (15 min.)
- Gare Toulouse Matabiau – métro Arènes



## Enseignement Post-Universitaire

# RADIOPROTECTION DES PATIENTS

## PROGRAMME PROVISOIRE

# TOULOUSE

## Clinique Pasteur Bât. Atrium

1 rue de la petite vitesse

**16-17 janvier 2012**

## OBJECTIFS

Cette formation s'adresse à tous les professionnels pratiquant des actes de radiodiagnostic, de radiothérapie ou de médecine nucléaire à des fins de diagnostic, de traitement ou de recherche biomédicale exposant les personnes à des rayonnements ionisants.

Son objectif est la transmission des connaissances nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche d'optimisation de la radioprotection des patients.

Elle s'inscrit dans le cadre des actions de formations continues obligatoires relatives à la radioprotection des personnes (article L.1333-11 du Code de la Santé Publique).

## CONTACTS

### - Comité d'organisation -

O. Caselles, V. Dedieu,  
J. Mazurier, M. Saïssac

### - Comité scientifique -

O. Caselles, V. Dedieu,  
J. Mazurier

### - Renseignements -

Michèle Saïssac  
06 29 85 14 64

[michele.saissac@laposte.net](mailto:michele.saissac@laposte.net)

### -Inscriptions-

### MCO Congrès – EPU SFPM

27, rue du Four à Chaux  
F-13 007 Marseille

Fax : 04 95 09 38 01

[viviane@mcocongres.com](mailto:viviane@mcocongres.com)

## PROGRAMME

### Lundi 16 janvier 2012

Notions de radioprotection :

- grandeurs et unités
- expositions naturelle et artificielle

Analyse et évaluation des risques en imagerie (dont radiologie interventionnelle) et en radiothérapie externe

Système de radioprotection : principes et mise en œuvre

- organisation de la radioprotection du patient au niveau international, européen, français
- systèmes de déclaration
- niveaux de référence diagnostiques

Effets biologiques des rayonnements ionisants  
Cas particulier de la femme enceinte et du fœtus

### Mardi 17 janvier 2012

Radioprotection des patients et optimisation:

- en radiothérapie externe
- en curiethérapie

Prise en compte de la dose due à l'imagerie en radiothérapie externe

Doses à distance du volume cible

Radioprotection des patients et optimisation:

- en médecine nucléaire (dont TEP)
- en radiologie y compris la scanographie et la mammographie

Évaluation de la formation

### - Intervenants -

O. Caselles, F. Courbon, V. Dedieu,  
B. Lacaze, J. Mazurier, M. Saïssac,  
inspecteurs ASN de la Division de Bordeaux.  
(liste non définitive)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer à :

**MCO Congrès – EPU Radioprotection  
Patients**

27, rue du Four à Chaux  
F – 13 007 Marseille

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Fonction :** .....

**Institution :** .....

**Service :** .....

**Adresse Professionnelle :** .....

.....

**Tél. :** ..... **Fax :** .....

**Email :** .....

**Nombre maximum de participants : 50**

## DROITS D'INSCRIPTION

Adhérent SFPM : 500 € (à l'ordre de MCO)

**Bulletin à envoyer accompagné de  
votre règlement à l'ordre de MCO Congrès**

La SFPM est déclarée comme organisme de formation.  
N° de formateur : **117 508 37 675**

Le programme de cet enseignement est validé par le Conseil du Registre Professionnel de la Société Française de Physique Médicale au titre d'une formation de type A dans les catégories 1 et 2. Au cas où le règlement ne serait pas effectué par l'agent mais par l'employeur, merci de cocher la case ci-dessous correspondant au statut du payeur :

- Entreprise
- Organisme collecteur des fonds de la formation professionnelle (ANFH, ...)
- Pouvoirs publics (Collectivités territoriales, Etablissement public...)
- Autres organismes de formation